

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

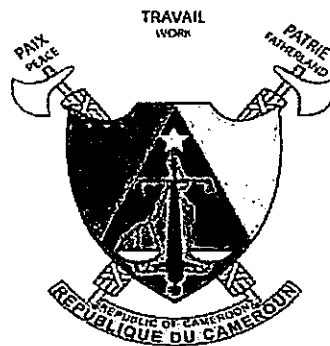
Paix –Travail –Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

SECRETAIRE GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

NYONG AND KELLE DIVISION

BOT-MAKAK COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

Décision Municipale N°_066_/DM/CBM/SG/2025 du _11 Novembre 2025_
Portant résiliation du Marché N°03/M/C-DE BOT MAKAK/SG/STADL/2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré (CSI) à Ekoangombe-Nord dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

Le Maire de la Commune de Bot-Makak,

- Vu La Constitution ;
 - Vu La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
 - Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;
 - Vu Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;
 - Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - Vu La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
 - Vu La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 - Vu La Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 - Vu L'arrêté n°62/COR/15 du 26 décembre 1962 portant création de la Commune de Bot-Makak ;
 - Vu L'arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
 - Vu Le Marché N°03/M/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré (CSI) à Ekoangombe-Nord dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en procédure d'urgence ;
 - Vu L'ordre de service N° 20/OS/C-BOT-MAKAK/SG/STADL/2025 du 28 Août 2025 valant mise en demeure ;
 - Vu La lettre N° 104/L/CBM/SG/STADL/9/2025 du 26 Septembre 2025 portant évaluation ordre de service valant mise en demeure N°20 ;
 - Vu Le Procès-Verbal d'évaluation de l'ordre de service N° 20/OS/C-BOT-MAKAK/SG/STADL/2025 du 28 Août 2025 valant mise en demeure du 02 Octobre 2025 ;
 - Vu Le Procès-Verbal de Constat de Carence du 02 Octobre 2025 ;
- Considérant les nécessités de service ;